



Avis de la Demande de Cotation

N°013/DC/C-TBRO/CIPM-TBRO/2026 DU 05/05/2026

LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE COMMUNE DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.

1. Objet de la Demande de Cotation

Dans le cadre de de l'exécution de son plan d'investissement annuel, le Maire de la Commune de TOUBORO lance pour le compte de sa commune une consultation en procédure d'urgence pour l'acquisition d'un véhicule Pick up 4x4 double cabine commune de Touboro, département du mayo-Rey, région du nord

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent tous les corps d'état contenue dans le Devis quantitatif et estimatif.

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux prestataires de services spécialisées et installées au Cameroun et répondant aux critères de qualification indiquées dans le présent Dossier de Demande de Cotation.

4. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financés par fonds propre communal de l'exercice 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 222 100

5. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette Demande de Cotation est hors ligne.

6. Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du MO aux heures ouvrables de 7H30 à 15H30 au service technique de la Commune de TOUBORO, (numéro de porte, BP, téléphone, fax, e-mail) dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.arpmp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage (le cas échéant).

7. Acquisition du dossier de Demande de Cotation

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au service Technique de la Commune de Touboro,

(numéro de porte, BP, téléphone, fax, e-mail) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat de la **Demande de Cotation de quarante mille (40 000) Francs CFA**. Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier de Demande de Cotation (DC) par téléchargement gratuit sur les plateformes COLEPS ou PRIDESOFT disponibles aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du dossier de Demande de Cotation DC.

8. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quarante-cinq millions (45 000 000) francs CFA**.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 10 du DDC dont le montant s'élève à **neuf cent mille (900 000) FCFA accompagner du récépissé de la CDEC et valable jusqu'à trente (30) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Remise des Cotations

Chaque cotation est rédigée en français ou en anglais.

- **Pour la soumission hors ligne**, la cotation en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir **au service technique de la commune de Touboro**, au plus tard le 03/06/2026 à **10 Heures** et devra porter la mention :

« AVIS DE DEMANDE DE COTATION

N°013/DC/C-TBRO/CIPM-TBRO/2026 DU _05/05/2026

LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE
COMMUNE DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

- **Pour la soumission en ligne**, la cotation devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [date limite de réception des cotations] à [Heure limite]. Une copie de sauvegarde de la cotation enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

- Nb Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 03/06/2026 à **11 heures** par la Commission de Passation des Marchés du Maître d'Ouvrage dans la salle des actes sise à la mairie de Touboro.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Cotation.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard **une heure** après celle limite de réception des cotations, fixée dans le Dossier de Demande de Cotation.

12. Recevabilité des Cotations

Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière doivent être placées dans une seule enveloppe séparée par les intercalaires de couleur différents et remises sous plis scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la DC ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions la DC sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces de la DC, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13. Critères d'évaluations

13.1-Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de la cotation du soumissionnaire.]

Il s'agit notamment :

- a. De la non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission ;
- b. De l'absence du cautionnement de soumission ;
- c. Des fausses déclarations, les manœuvres frauduleuses ou la falsification de pièces ;
- d. Du non-respect de **70% de OUI** du critères essentiels ;
- e. De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de l'exécution d'une prestation au cours des trois dernières années ;

- f Non respect du format de fichier des offres en cas de soumission en ligne
- g De la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture (à lister)
- h De l'absence d'un prix unitaire quantifié dans la cotation
- i De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE)
- j De la non-conformité du modèle de soumission
- k De l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant
- l De l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant le cas échéant
- m De la non-conformité du mode de soumission
- n De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée
- o De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée

NB : en fonction de la spécificité de la prestation, d'autres critères pertinents pourront être ajoutés lors de l'élaboration de la Demande de Cotation.

13.2-Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique), le cas échéant ;
- la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière)
- la qualification et l'expérience du personnel
- les moyens logistiques
- la méthodologie
- le délai d'exécution

NB : - [Indiquer les principaux critères de qualification qui montrent que le soumissionnaire dispose des capacités techniques et des ressources requises pour mener à bien l'exécution du marché. Ces critères seront détaillés à l'article 11 du RPDC]

- [Le système de notation des offres par attribution des points est proscrit au profit du mode binaire (oui ou non)].

14- Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation est d'un **(02) mois soit 60 jours calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

15- Tranches/Allotissement

Les travaux sont subdivisés en tranches et/ou en un seul lot.

16- Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification techniques et financières requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées. Un candidat peut soumissionner pour le lot unique.

17-Durée de validité des Cotations

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Cotations pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Cotations.

18-Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de Touboro au service Technique, (numéro de porte, BP, téléphone, fax, e-mail) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses le cas échéant [http //www.marchespublics.cm](http://www.marchespublics.cm) et [http //www.publiccontracts.cm](http://www.publiccontracts.cm), ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

19-Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes, tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) SMS ou appel aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ,et la Cellule de Lutte Contre la Corruption du MO/MD au numéro et de l'ARMP au numéro.

Touboro, le 05/05/2026

Le Maire
(Autorité Contractante)

Copies :

- -MINMAP/YDE
- PREFET/MAYO-REY
- - ARMP /Nord (pour publication et archivage)
- -DDMAP/MR (pour information et affichage)
- - President CPM (pour information)
- - SOPECAM (Pour publication)
- Affichage (pour information)
- - Archives/Chrono.



Yondal Célestin
Le Maire



CONSULTATION NOTICE

N°013/CN/C-TBRO/SG/CIPM-TBRO/2026 OF 05/05/2026

IN EMERGENCY PROCEDURE RELATIVE TO THE ACQUISITION OF ONE (01) PICK-UP 4X4 DOUBLE CABIN TOUBORO COUNCIL, MAYO-REY DIVISION, NORTH REGION.
THE TOUBORO COUNCIL, MAYO-REY DIVISION, NORTH REGION.

1. Subject of the Rating Request

As part of the execution of its annual investment campaign plan The Mayor of Touboro Council, Contracting Authority, launches for the government, an open national invitation to tender for the realization of the operations indicated below of consultation as part of the relative to the acquisition of one (01) pick-up 4x4 double Cabin of Touboro Council, Mayo-Rey division, North Region.

2. Nature of services

The services include notably :

The equipment, the subject of this Notice, consists of Quantity and Estimate:

3. Participation and origin

Participation in this Consultation is open on equal terms to all companies providing specialized services and located in Cameroon.

4. Financing

The Services subject of this Request for Quotation shall be financed by the budget of the Touboro Council, EXERCISE 2026, Budget Head No.222 100.

5. Submission method

The submission method retained for this Request for Quotation is **offline**

6. Consultation of the Request for Quotation File

The hard copy of the file may be consulted free of charge during working hours in the Municipality services of The Touboro Council Council, P.O. Box : 33 Touboro, telephone :

7. Acquisition of the Request for Quotation file

The application for listing is available at working hours at the Municipality of Touboro a as soon as this notice of consultation is published, against the presentation of a non-refundable payment of **forty thousand (40,000) XAF**, payable to the municipal treasury of Touboro Council.

Suppliers will need to register with their full address. (B.P., Fax, Phone, etc.).

8. Estimated cost

The estimated cost of the operation following preliminary studies is **forty-five million (45 000 000) XAF**.

9. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a hand-endorsed bid bond, issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds for public contracts and whose list appears in document 10 of the Request for Quotation File (RQF), of an amount of which is **ninety thousand (900 000)** accompanied by the CDEC receipt valid up to thirty (30) days beyond the initial date limit of the validity of bids. The absence of the bid bond issued by a first-rate bank or financial body of first category authorized by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts shall lead to the immediate rejection of the offer. A bid bond submitted but that does not have any relation with the consultation concerned shall be considered as absent. The bid bond presented by a tenderer at the bid opening session shall not be inadmissible.

NB: The security deposit issued under this contract is 100% constituted and is deposited with CDEC in accordance with circular letter N°00019/CL/MINMAP of June, 2024

10. Submission of Quotations

Each quotation shall be drafted in English or French.

For the offline bidding, the quotation in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such shall reach the services of the Touboro Council no later than 03/06/2026 At 10 a.m and will have to bear the mention:

CONSULTATION NOTICE

N°...../CN/C-TBRO/SG/CIPM-TBRO/2026 OF 05/05/2026
IN EMERGENCY PROCEDURE RELATIVE TO THE ACQUISITION OF ONE (01) PICK-UP 4X4 DOUBLE CABIN TOUBORO
COUNCIL, MAYO-REY DIVISION, NORTH REGION.
THE TOUBORO COUNCIL, MAYO-REY DIVISION, NORTH REGION.
"To open only in a counting session"

11. Opening of bids

The opening of the administrative, technical and financial documents will be opened on 03/06/2026 at 11 a.m by the Internal Tender Board which will establish a minute holding session and at the same time make the proposals attribution

Only bidders can attend or be represented by a person of their choice.

12. Admissibility of Quotations

The administrative documents, the technical and the financial quotations must be placed in envelopes and separate submitted in a sealed envelope.

The Project Owner shall not accept:

- Envelopes bearing information on the identity of the tenderer,
- Bids submitted after the closing date and time for submission;
- Bids non-compliant with the bidding mode;
- Envelopes without indication on the identity of the Invitation to Tender;
- Failure to comply with the number of copies specified in the Request for Quotation File (RQF) or offer in copies only;

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of the RQF shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts or the failure to comply with the model documents of the RQF shall lead automatically to the rejection of the bid without any other procedure. A bid bond submitted but not relating to the consultation concerned shall be considered as absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall not be accepted.

13. Evaluation criteria

13.1 Eliminary criteria

The eliminary criteria include:(for information purpose)

- a. Failure to submit, beyond the 48 (forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent other than the bid bond;
- b. Absence of bid bond;
- c. False declarations, fraudulent schemes or forged documents;
- d. Failure to comply with essential criteria (referring to technical bids qualification threshold)
- e. Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years;
- f. Absence of a quantified unit price in the quotation;
- g. Absence of an element of the financial offer (the submission, the BPU, DQE)

- h. Non-compliance with the submission model .
- i. Absence of the dated and signed Integrity Charter .
- j. Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social clauses.

NB: Depending on the specificity of the service, other relevant criteria may be added when drafting the Request for Quotation.

13.2 Essential criteria

The essential criteria for the qualification of bidders will focus namely on :

- ✓ presentation of bid.
- ✓ Bidder's References.
- ✓ After-sales service (availability of spare parts, repair workshops, technical personnel) if applicable .
- ✓ Financial capacity (access to a line of credit or other financial resources, turnover, attestation of financial solvency).
- ✓ Personnel qualification and experience.
- ✓ Logistics means.
- ✓ Methodology
- ✓ Execution timeframe.

14. Estimated execution period

The maximum delivery time provided by the Owner is **two (02) months**.

15. Tranches/allotment

The works are subdivided into one lots defined here below:

16. Award

The Project Owner or the Delegated Project Owner shall award the Jobbing Order to the bidder who presented a bid that complied with the required technical and financial qualification criteria and whose offer was evaluated as the lowest by including, where necessary, proposed rebates.

NB: Only one bidder can claim all one lot.

17. Duration of the validity of Quotations

Bidders shall remain committed by their **Quotations** during **ninety (90) days** from the deadline set for the submission of **Quotations**.

18. Additional information

Additional information may be obtained during working hours from [(SIGAMP) service, door number, P.O. Box, telephone, fax, e-mail] or online on the COLEPS platform at the addresses <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> or any other means of electronical communication indicated by the Project Owner.

19. Fight against corruption and malpractices

For any denunciation for practices, facts or acts, attempt of corruption or facts of malpractices, please call CONAC at 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) SMS or call the following numbers: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, and the Unit for the Fight Against Corruption of the PO/DPO at 696 53 80 33 and ARMP at _____.

Touboro, the _____
The Mayor,

Copies :

- MINMAP/YDE
- PREFET/MAYO-REY
- ARMP /Nord (pour publication et archivage)
- DDMAP/MR (pour information et affichage)
- Président CPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono.

- k. Non-compliance with the bid/offer model
- l. Absence of the dated and signed Integrity Charter
- j. Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social clauses

NB: Depending on the specificity of the service, other relevant criteria may be added when drafting the Request for Quotation

13.2 Essential criteria

The essential criteria for the qualification of bidders will focus mainly on:

- ✓ presentation of bid
- ✓ Bidder's References
- ✓ After sales service (availability of spare parts, repair workshops, technical personnel) if applicable
- ✓ Financial capacity (access to a line of credit or other financial resources, turnover, attestation of financial solvency)
- ✓ Personnel qualification and experience
- ✓ Logistics means
- ✓ Methodology
- ✓ Execution timeframe

14. Estimated execution period

The maximum delivery time provided by the Owner is **two (02) months**.

15. Tranches/allotment

The works are subdivided into one lots defined here below

16. Award

The Project Owner or the Delegated Project Owner shall award the Jobbing Order to the bidder who presented a bid that complied with the required technical and financial qualification criteria and whose offer was evaluated as the lowest by including, where necessary, proposed rebates

NB: Only one bidder can claim all one lot.

17. Duration of the validity of Quotations

Bidders shall remain committed by their **Quotations** during **ninety (90) days** from the deadline set for the submission of Quotations.

18. Additional information

Additional information may be obtained during working hours from [(SIGAMP) service, door number, P O Box, telephone, fax, e-mail] or online on the COLEPS platform at the addresses <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> or any other means of electronic communication indicated by the Project Owner.

19. Fight against corruption and malpractices

For any denunciation for practices, facts or acts, attempt of corruption or facts of malpractices, please call CONAC at 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) SMS or call the following numbers: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, and the Unit for the Fight Against Corruption of the PO/DPO at 696 53 80 33 and ARMP at _____

Touboro, the _____
The Mayor,

Copies:

- MINMAP/YDE
- PREFE T/MAYO-REY
- ARMP /Nord (pour publication et archivage)
- DDMAP/MR (pour information et affichage)
- President CPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono



Nordal Célestin
Le Maire p. 11



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE LA COMMUNE DE TOUBORO

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°005 BIS /AONO/C-TBRO/CIPM-TBRO/2026 DU 05/05/2026

LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL PMH AU MARCHÉ A BÉTAIL DE VOGZOM, COMMUNE DE TOUBORO, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'investissement annuel, le Maire de la Commune de TOUBORO lance pour le compte du MINEPIA, un Appel d'Offres National Ouvert N°. /AONO/C-TBRO/CIPM-TBRO/2026 pour les travaux de Construction d'un forage pastoral PMH au marché à bétail de VOGZOM, Commune de Touboro, Département du Mayo Rey, Région du Nord. (En Procédure D'urgence)

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les grandes tâches suivantes, détaillées dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif :

- A- ETUDE ET INSTALLATION DE CHANTIER
- B- FORATION
- C- EQUIPEMENT ET DEVELOPPEMENT
- D- ESSAI DE POMPAGE, POMPE ET STRUCTURE
- E- ANALYSE, TRAITEMENT, FORMATION ET COMMUNICATION

3. Tranches/Allotissement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont subdivisés en un (01) seul LOT.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : DIX MILLIONS (10 000 000) francs CFA toutes taxes comprises.

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de quatre-vingt-dix jours (90) calendrier. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEPIA, EXERCICE 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire n°.....

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

NE. Toutefois, lorsque les deux possibilités sont ouvertes, un soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne et le mode hors ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **200 000 (DEUX CENT MILLE) FCFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.** L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du MO aux heures ouvrables de 7H30 à 15H30 au service technique de la Commune de TOUBORO, (numéro de porte, BP, téléphone, fax, e-mail) dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage (le cas échéant).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au service Technique de la Commune de Touboro, (numéro de porte, BP, téléphone, fax, e-mail) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de **50 000 (CINQUANTE MILLE) FCFA, payable à la Recette municipale de la Commune de TOUBORO.**

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

- Pour la soumission hors ligne, l'offre en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir **au service technique de la commune de Touboro**, au plus tard le 04/06/2026 à **10 Heure** et devra porter la mention :

**" AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°005 BIS /AONO/C-TBRO/CIPM-TBRO/2026 DU __05/05/2026__
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE
PASTORAL PMH AU MARCHE A BETAIL DE VOGZOM, COMMUNE DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU
MAYO REY, REGION DU NORD.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le [date limite de réception des offres] à [Heure limite]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;

• JPEG pour les images
Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre]

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 04/06/2026 à 11 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Touboro dans la salle des actes de la mairie de Touboro sise à l'Hôtel de Ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- De l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- De la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Du non-respect de **70% du** critères essentiels au seuil de qualification des offres techniques ;
- De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- Du non-respect du format de fichier des offres ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- De l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant, le cas échéant ;
- De l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant, le cas échéant.
- De l'absence de possession en propre ou en location d'un matériel roulant minimum
- De l'absence de l'attestation de catégorisation;
- De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

NB : En fonction de la spécificité de la prestation, d'autres critères pertinents pourront être ajoutés lors de l'élaboration des DAO

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur

- La présentation de l'offre ;
- Les références du soumissionnaire ;
- Le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique), le cas échéant ;
- La capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière)
- La qualification et l'expérience du personnel
- Les moyens logistiques
- La méthodologie

NB : - [Indiquer les principaux critères de qualification qui montrent que le soumissionnaire dispose des capacités techniques et des ressources requises pour mener à bien l'exécution du marché. Ces critères seront détaillés à l'article 6.1 du RPAO]

[Le système de notation des offres par attribution des points est proscrit au profit du mode binaire (oui ou non)].

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17. Nombre maximum de lots :

Un seul lot, mais ne peut être attribuaire de plus de deux lots.

Au cas où un soumissionnaire serait le moins disant pour plus de lots, le Maître d'Ouvrage lui attribuera les deux lots selon les conditions prévues dans le RPAO.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de Touboro au service Technique, (numéro de porte, BP, téléphone, fax, e-mail) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses le cas échéant <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ou le MO/MOD au numéro

Copies :

- MINMAP/YDE
- PREFET/MAYO-REY
- ARMP /Nord (pour publication et archivage)
- DDMAP/MR (pour information et affichage)
- Président CPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono

Fait à Touboro, le 05/05/2026

Le Maire,
(Autorité Contractante)



Yondal Célestin
Le Maire